



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2024/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 25/09/2024 – Délibération A1 N°24-056  
3-6 Autres actes de gestion du domaine privé

**AN 2024  
24-056**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 25 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Fabienne PAULIN, procuration à Mme Sylvia PADIOU  
Mme Laurence DENAND, procuration à M. Dimitri MENDY  
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY  
Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Nathalie COLAS, procuration à M. Didier JAHIER  
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

18/09/2024

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	26
Votants	33

#### **DATE D'AFFICHAGE :**

18/09/2024

**OBJET : MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL D'URGENCE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

**Le Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de sa politique sociale, la Ville d'Aubergenville met en oeuvre des actions concrètes en direction des habitants rencontrant des difficultés particulières,

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20240925-DEL24\_056-D

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter une solution d'hébergement temporaire d'urgence aux habitants se trouvant dans l'impossibilité de se loger par la survenance d'un événement grave,

Considérant que ce dispositif permet au Centre communal d'action sociale (CCAS) d'effectuer avec l'occupant toutes les démarches nécessaires pour remédier à ses difficultés,

Considérant que ce logement d'urgence a pour objectif d'apporter une solution d'hébergement temporaire, aux habitants de la Ville d'Aubergenville rencontrant des difficultés graves et exceptionnelles les mettant dans l'impossibilité de se loger ou de rester à leur domicile,

Considérant que la durée d'hébergement au sein du logement d'urgence sera évaluée au cas par cas, par le service social du CCAS,

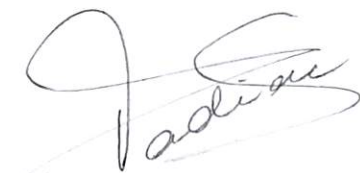
Considérant que les conditions d'attribution de ce logement sont définies par le Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant qu'un logement communal de type F4, sis 20 rue du Plateau, est aujourd'hui inoccupé,

*Après avoir entendu l'exposé de M. Didier JAHIER, Adjoint au Maire délégué à la Prévention et à l'Action Sociale,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix pour),**

- **ARTICLE UNIQUE : AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre à disposition du CCAS un logement communal de type F4, situé au 20 rue du Plateau pour assurer un hébergement exceptionnel et temporaire.




Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance



*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-préfet le 02/10/2024  
Et publié le 02/10/2024



Gilles LÉCOLE  
Maire d'Aubergenville

